

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2017

- 1 **Administration de la municipalité**
 - 1.1 Ouverture de l'assemblée
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2017
 - 1.4 Dépôt rapports financiers 2016
 - 1.5 Période de questions portant sur le dépôt du rapport financier 2016
 - 1.6 Dépôt du bordereau de correspondance
 - 1.7 Période de question - Parole à l'assemblée (15 minutes)
 - 1.8 Signature contrat acquisition du presbytère
 - 1.9 Soumission pour signalisation routière des services
 - 1.10 Mandat de représentation pour négociation de la convention collective des employés
- 2 **Trésorerie**
 - 2.1 Bordereau de dépenses du mois
 - 2.2 Engagement crédits
 - 2.3 Autorisation frais de remboursements élus
 - 2.4 Nomination des auditeurs indépendants pour l'exercice financier 2017
- 3 **Sécurité publique**
 - 3.1 Adoption politique salariale unifiée service de sécurité incendie (SISEM)
- 4 **Transport, Hygiène du milieu et Environnement**
 - 4.1 Route Boutet - demande promoteur - Matériaux
 - 4.2 Adjudication de contrat déneigement des cours municipales
 - 4.3 Ajout sites supplémentaires contrat gestion des activités du castor
 - 4.4 Approbation directives de changement contrat remplacement égout rue Cloutier
 - 4.5 Signature contrat pour ligne de propriété chemin du lac-en-Coeur
 - 4.6 Correction bordure rue Bourassa
- 5 **Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire**
 - 5.1 Suivi - vente entrepôt
- 6 **Loisirs et culture, Santé et bien-être**
 - 6.1 Dépôt rapport annuel camp de jour été 2017
 - 6.2 Armoires camp de jour
 - 6.3 Soirée reconnaissance
 - 6.4 Projet jeux d'eau
 - 6.5 Demande de licence de tirage pour l'activité de moitié-moitié
 - 6.6 Chambre de commerce - gala reconnaissance
 - 6.7 Signature servitude de passage sentier de raquette



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

7 Autres sujets

- 7.1 Demande d'aide financière
 - 7.1.1 Projet partage 2017 Mékinac
 - 7.1.2 Spectacle bénéfique du bulletin Mékinac
 - 7.1.3 Défilé de Noël MRC de Mékinac (Ville de St-Tite)
- 7.2 Varia
- 7.3 Période de question - Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 7.4 Levée de l'assemblée

Séance ordinaire de ce conseil, tenue à Lac-aux-Sables, à 19 heures 30 minutes, le 3^e jour du mois d'octobre deux mille dix-sept (3 octobre 2017), à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Monsieur Jean-Claude Tessier, maire
Madame Julie Ricard, conseillère
Monsieur Nicolas Hamelin, conseiller
Monsieur Yvon Bourassa, conseiller
Monsieur Réjean Gauthier, conseiller
Madame Dominique Lavallée, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2017

ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

1.1 Ouverture de l'assemblée

La session est ouverte à dix-neuf heures trente minutes (19h30), sous la présidence de monsieur Jean-Claude Tessier, maire. Madame Valérie Cloutier, directrice générale, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

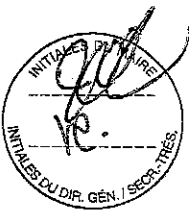
2017-10-317 Monsieur Tessier fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 3 octobre 2017 en laissant le point Varia ouvert.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2017

2017-10-318 **CONSIDÉRANT** que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2017 a été remis aux élus avant la présente session;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que ce procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

1.4 Dépôt rapports financiers 2016

2017-10-319

Suite à la présentation des états financiers au 31 décembre 2016, effectuée par madame Joëlle Désaulniers CA de la firme Désaulniers, Gélinas & Lanouette s.e.n.c.r.l. ;

Il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables adopte le rapport d'audit de la firme Désaulniers, Gélinas & Lanouette s.e.n.c.r.l. et le rapport pour l'exercice 2016 présentant un surplus de 73 960 \$ des activités financières de fonctionnement à des fins fiscales et un excédent de 0 \$ pour les activités d'investissements à des fins fiscales.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

1.5 Période de questions portant sur le dépôt du rapport financier 2016

Début: 19 h 45

Fin: 19h 46

1.6 Dépôt du bordereau de correspondance

2017-10-320

CONSIDÉRANT le dépôt et la lecture du bordereau de correspondance du mois d'octobre 2017, faisant état de la correspondance reçue au cours du mois de septembre 2017 et devant être présentée au conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance d'octobre 2017.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

1.7 Période de question - Parole à l'assemblée (15 minutes)

Début: 19 h 56

Fin: 20 h 13

1.8 Signature contrat acquisition du presbytère

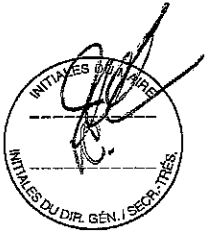
2017-10-321

CONSIDÉRANT l'ensemble des démarches relatives à l'acquisition par la municipalité du presbytère;

CONSIDÉRANT la vérification du projet de contrat par les différents niveaux diocésains de la Fabrique de la Paroisse de St-Rémi;

CONSIDÉRANT la lecture du contrat et des clauses de servitudes par les membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, il es proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil autorise le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-aux-Sables les documents relatifs au transfert du titre de propriété du presbytère sis au 251, rue Principale, notamment le contrat notarié selon le projet de contrat



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

1.9 Soumission pour signalisation routière des services

2017-10-322

CONSIDÉRANT la modernisation de l'affichage des panneaux municipaux;

CONSIDÉRANT le développement économique sur le territoire;

CONSIDÉRANT les propositions de services reçues:

SOUSSIONNAIRE INVITÉ	MONTANT AVANT TAXES	MONTANT POUR AJOUT PLAQUETTE
Enseignes Aux 4 vents	15 000 \$	70 \$
Ôze publicité	16 385 \$	155 \$

CONSIDÉRANT la comparaison effectuée des matériaux proposés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables accepte l'offre de fourniture de panneaux de signalisation des services à l'entreprise Enseignes Aux 4 vents pour un montant total de 15 000\$ avant les taxes applicables. Ce montant sera appliqué au surplus affecté pour immobilisations.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

1.10 Mandat de représentation pour négociation de la convention collective des employés

Formules Municipales No 5614-A-MST
2017-10-323

CONSIDÉRANT que la convention collective des employés municipaux est présentement échue;

CONSIDÉRANT que les demandes de la partie syndicale sont déposées;

CONSIDÉRANT que la partie patronale a mandaté un représentant de la Fédération québécoise des municipalités pour l'accompagner dans la démarche du renouvellement de la convention collective;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil mandate le maire monsieur Jean-Claude Tessier et la directrice générale madame Valérie Cloutier à poursuivre les démarches de la négociation de la convention collective d'ici l'assermentation du prochain conseil municipal.

2 TRÉSORERIE

2.1 Bordereau de dépenses du mois

2017-10-324

CONSIDÉRANT que la liste des comptes, ainsi que toutes les factures du mois ont été vérifiées par madame Dominique Lavallée et monsieur Nicolas Hamelin;

CONSIDÉRANT que tous les conseillers ont à leur disposition la liste des comptes à payer pour vérification;

CONSIDÉRANT le règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire;

CONSIDÉRANT le cumul des journaux # 930, # 931 et # 932;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 30 septembre 2017, au montant de 70 738,60 \$, soient approuvés et payés et entériner les dépenses pré-autorisées au montant de 162 893,72 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

Je soussignée, certifie par la présente, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 30 septembre 2017.

Valérie Cloutier OMA
Valérie Cloutier, OMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2.2 Engagement crédits

2017-10-325

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

Environnement:

DESCRIPTION	MONTANT	BUDGET
Bouées (3)	2 729,16 \$ incluant les taxes	Affectation revenus de fonctionnement prévu pour la dépense en fonctionnement afin de capitaliser la dépense. #02-70140-621 matériel PPVM

Incendie :

DESCRIPTION	MONTANT	BUDGET
Lance (2)	1 410,00 \$	#02 22000 649
Réparation fissures plancher caserne	520,00\$	#02 22015 522

Loisirs:

DESCRIPTION	MONTANT	BUDGET
Préparation et remplacement revêtement de plancher, salle LAS (honoraire)	5 700,00 \$	Surplus affecté aux immobilisations



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

Installation et raccordement écran et projecteur (électricien)	1 590 \$	# 02 11010 419
Achat ameublement (divan) chalet loisirs	1 000,00\$	Surplus affecté aux immobilisations
Revêtement de plancher chalet des loisirs	3 000,00 \$	Surplus affecté aux immobilisations

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2.3 Autorisation frais de remboursements élus

2017-10-326

Les élus déclarent n'avoir aucune demande de remboursement à déposer pour le mois de septembre 2017.

2.4 Nomination des auditeurs indépendants pour l'exercice financier 2017

2017-10-327

CONSIDÉRANT que selon l'article 966 du Code municipal du Québec, le conseil doit nommer un auditeur indépendant pour au plus trois exercices financiers;

CONSIDÉRANT que le coût des honoraires professionnels pour la prestation des services d'audit pour une année constitue un prix inférieur à 25 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil nomme le cabinet comptable Désaulniers, Gélinas et Lanouette s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2017, et ce pour jusqu'à l'adoption de l'état financier 2017.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

3 SÉCURITÉ PUBLIQUE

3.1 Adoption politique salariale unifiée service de sécurité incendie (SISEM)

2017-10-328

Messieurs Nicolas Hamelin et Yvon Bourassa ainsi que madame Dominique Lavallée indiquent qu'ils n'ont pas pris part aux discussions relatives à cette résolution et ne participent pas au vote de cette résolution du fait qu'ils sont membres des services d'urgence de la municipalité à titre de pompiers pour messieurs Hamelin et Bourassa et à titre de premier répondant pour madame Lavallée.

CONSIDÉRANT que la politique de travail du Service incendie de Lac-aux-Sables est échu depuis le 1er janvier 2016;

CONSIDÉRANT les différentes rencontres de travail;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale relative à l'application du schéma de couverture de risques en incendie (SISEM);

CONSIDÉRANT que cette politique est unifiée pour les municipalités de Notre-Dame-de-Montauban, de Sainte-Thècle et de Lac-aux-Sables;

CONSIDÉRANT que dans cette politique de travail, le conseil est venu définir les obligations de chacun;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban a adopté la présente politique le 25 septembre 2017 et la municipalité de Sainte-Thècle le 2 octobre 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par madame Julie Ricard et résolu, que ce conseil adopte la politique de travail du Service incendie de Lac-aux-Sables telle que proposée et que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer la politique de travail.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers votants et du maire (3).

TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

4.1 Route Boutet - demande promoteur - Matériaux

2017-10-329

CONSIDÉRANT la demande du promoteur des Rives du Cerf pour acheter du matériel granulaire récupéré par la municipalité;

CONSIDÉRANT que la municipalité ne veut pas créer de précédents, d'autres promoteurs ayant manifesté un intérêt pour ce matériel;

CONSIDÉRANT la présence de sablières sur le territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil ne donnera pas suite à la demande du promoteur et ne vendra pas de matériel granulaire mais le conserve pour une utilisation municipale.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4.2 Adjudication de contrat déneigement des cours municipales

2017-10-330

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions sur invitation reçues le 19 septembre 2017 à 11h, pour les travaux de déneigement des cours municipales selon le devis #2017-09-01;

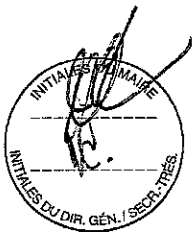
CONSIDÉRANT que le devis est applicable pour les saisons 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020;

CONSIDÉRANT les résultats suivants:

SOUSSIONNAIRE INVITÉ	MONTANT TOTAL INCLUANT LES TAXES APPLICABLES
Construk'Art bois rond	25 104,79 \$
Nath Transport inc.	<i>n'a pas soumissionné</i>
Les Entreprises F. Fugère	<i>n'a pas soumissionné</i>
Les Entreprises Michel Gauthier	<i>n'a pas soumissionné</i>

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables accepte le dépôt du résultat des soumissions et octroie le contrat pour le déneigement des cours municipales selon le document de soumission # 2017-09-01 à Construk'Art Bois rond selon le bordereau de soumission déposé au montant de 25 104,79\$ incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

No de résolution
ou annotation

4.3 Ajout sites supplémentaires contrat gestion des activités du castor

2017-10-331

CONSIDÉRANT la résolution #2017-07-243 autorisant la Firme Lizotte Solutions à effectuer des opérations de gestion du castor à certains endroits sur le territoire;

CONSIDÉRANT que de nouveaux sites doivent être traités selon les recommandations du directeur des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil accepte l'offre de service # 1931 de la firme Lizotte Solutions pour la gestion du castor sur des sites supplémentaires au montant de 3 200 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4.4 Approbation directives de changement contrat remplacement égout rue Cloutier

2017-10-332

CONSIDÉRANT les travaux de remplacement de conduite sur la rue Cloutier selon le devis #MEK P0112;

CONSIDÉRANT des vérifications sur place;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil autorise la directive de changement visant l'ajout de trois (3) entrées d'eau à proximité du matricule #8992-42-9694 au contrat de réfection de conduites de la rue Cloutier dont les travaux sont exécutés par Les excavations Jovanex inc.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4.5 Signature contrat pour ligne de propriété chemin du lac-en-Coeur

2017-10-333

CONSIDÉRANT l'entente intervenue avec monsieur Fritz Scheidegger pour Ferme Scheidegger et frères inc et la directrice générale relativement à l'emprise du chemin du lac-en-Coeur à proximité de la résidence du 811, rue Veillette;

CONSIDÉRANT que dans la fiche de l'évaluateur l'emprise du chemin du lac-en-Coeur est délimitée dans l'immeuble du chemin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil :

- accepte l'entente intervenue le 20 septembre 2017 entre monsieur Fritz Scheidegger pour Ferme Scheidegger et la directrice générale madame Valérie Cloutier pour statuer sur l'emprise du chemin du lac-en-Coeur sur le lot 105, du rang 3 Price, Paroisse de St-Rémi à proximité du 811, rue Veillette;

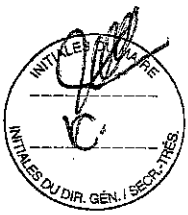
- confirme que la ligne de propriété de la municipalité sera définie telle que présentée dans l'entente soit une ligne la plus droite possible dans l'alignement des deux poteaux électriques, inclus dans l'emprise des chemins existants;

- mandate Me Hélène Samson pour la passation du contrat notarié, les coûts sont assumés par la municipalité;

- mandate monsieur Claude Lahaie, arpenteur géomètre pour la description technique nécessaire et la modification du certificat de localisation, les coûts sont assumés par la municipalité;

- autorise le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité de Lac-aux-Sables, les documents nécessaires à cette transaction, notamment l'acte notarié.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.



No de résolution
ou annotation

4.6 Correction bordure rue Bourassa

2017-10-334

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire et les vérifications sur place;

Il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil autorise le directeur des travaux publics à réparer la bordure de rue à proximité du 81-91, rue Bourassa.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

5 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

5.1 Suivi - vente entrepôt

2017-10-335

CONSIDÉRANT les démarches relatives à la vente de l'entrepôt du 29, rue Principale;

CONSIDÉRANT qu'une portion d'immeuble excédentaire de la route 363 doit être acquise avant le transfert;

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a soumis en date du 27 septembre 2017, son offre de vente selon la référence 9 2017 28003;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil :

- accepte la proposition du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'achat d'une partie d'immeuble excédentaire du lot 26 d'une superficie approximative de 125m² pour un montant de 1 300 \$ en plus des taxes applicables;
- mandate monsieur Martin Durocher, arpenteur-géomètre pour la production de la description technique nécessaire à la transaction et à communiquer avec l'arpenteur-géomètre du ministère pour et au nom de la municipalité afin d'obtenir les renseignements nécessaires à la production de ces documents, les coûts sont assumés par la municipalité;
- mandate Me Mario Gagnon, notaire pour la passation du contrat notarié de cet immeuble excédentaire, les coûts sont assumés par la municipalité;
- autorise le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité les documents nécessaires à la transaction, notamment le contrat notarié.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

6 LOISIRS ET CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

6.1 Dépôt rapport annuel camp de jour été 2017

2017-10-336

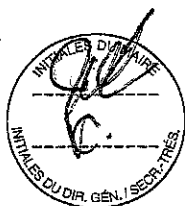
CONSIDÉRANT que l'URLS demande la production d'un rapport des activités du camp de jour;

CONSIDÉRANT qu'un bilan est également préparé à chaque année sur les opérations du camp de jour et les recommandations pour la prochaine saison;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu d'accepter le dépôt du rapport pour L'URLS et le bilan 2017 pour les activités du camp de jour préparés par la coordonnatrice intérimaire en loisirs et vie associative.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Lac-aux-Sables



No de résolution
ou annotation

6.2 Armoires camp de jour

2017-10-337

CONSIDÉRANT les aménagements actuels du chalet du parc Louis-Philippe-Fugère qui sont désuets;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que le conseil accepte la soumission de Ébénisterie Montauban inc. pour la fourniture et l'installation des armoires et du comptoir de la cuisine pour un montant de 9 060,03 \$ incluant les taxes applicables. Il est de plus résolu que la directrice générale soit autorisée à mandater un électricien pour les ajustements électriques nécessaires.

Ces travaux seront appliqués au surplus affecté des immobilisations.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

6.3 Soirée reconnaissance

2017-10-338

CONSIDÉRANT la soirée reconnaissances des bénévoles de la municipalité le 8 décembre 2017 à la salle municipale de Lac-aux-Sables;

CONSIDÉRANT le nombre de bénévoles et d'employés qui représente approximativement 75 personnes;

CONSIDÉRANT les projets proposés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil autorise la coordonnatrice en loisirs ou la coordonnatrice intérimaire à organiser et à utiliser, notamment les services de la Boulangerie Germain, du groupe Elboduo et de la Mercerie Gaétan pour cette activité reconnaissance du 8 décembre 2017. Un budget de 3 600 \$ est attribué découlant du poste budgétaire événement #02-70295-999.

Il est de plus résolu que la directrice générale ou la coordonnatrice en loisirs soit autorisée à déposer une demande de permis de réunion pour cet événement auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

6.4 Projet jeux d'eau

2017-10-339

CONSIDÉRANT l'enveloppe locale du Fonds de développement territorial;

CONSIDÉRANT que la réalisation des projets doit améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social et culturel;

CONSIDÉRANT les différents plans d'action de la municipalité relatifs à la famille;

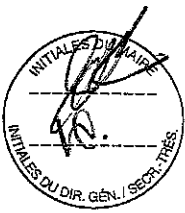
CONSIDÉRANT que le projet permet de répondre à des pistes de solutions amenées par les représentants des enfants de l'école le Sablon d'Or et par le comité en lien avec la baisse démographique du territoire;

CONSIDÉRANT le plan triennal d'immobilisations et le budget adopté pour l'année 2017;

CONSIDÉRANT la demande de subvention dans le cadre du Fonds de développement territorial (FDT) local pour un projet de jeux d'eau au parc Louis-Philippe-Fugère;

CONSIDÉRANT les démarches effectuées auprès de quatre fournisseurs pour l'achat de jeux d'eau et les soumissions reçues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables autorise l'achat de jeux d'eau auprès de l'entreprise Jambette inc. pour un montant de 64 325 \$ plus les taxes applicables.



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Lac-aux-Sables**

No de résolution
ou annotation

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

6.5 Demande de licence de tirage pour l'activité de moitié-moitié

2017-10-340

Il est proposé par monsieur Yvon Bourassa et secondé par monsieur Réjean Gauthier que madame Valérie Cloutier, directrice générale soit désigné(e) comme personne-ressource pour la demande de licence de tirage pour l'activité de moitié-moitié auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

6.6 Chambre de commerce - gala reconnaissance

2017-10-341

CONSIDÉRANT l'adhésion 2017 de la municipalité à la Chambre de commerce de Mékinac;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil autorise l'achat de quatre (4) billets pour le prochain gala de reconnaissance de la Chambre de commerce de Mékinac qui se tiendra le 17 novembre prochain au coût de 75 \$ en plus des taxes applicables par billet.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

6.7 Signature servitude de passage sentier de raquette

2017-10-342

CONSIDÉRANT la mise en place ces dernières années des sentiers de raquettes dans le secteur derrière la rue de la Montagne;

CONSIDÉRANT que les sentiers sont accessibles au public en général durant la saison hivernale pour y pratiquer ce sport;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil autorise la directrice générale à procéder à la signature des droits de passage avec les propriétaires concernés des lots 22 à 27 des rang 1 et 2, Sud-Ouest, canton Chavigny, paroisse de Notre-Dame-des-Anges pour les sentiers de raquette.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

7 AUTRES SUJETS

7.1 Demande d'aide financière

7.1.1 Projet partage 2017 Mékinac

2017-10-343

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière pour l'achat de vêtement d'hiver pour les enfants de familles défavorisées de la MRC de Mékinac présentée conjointement par le Conseil des Chevaliers de Colomb de Sainte-Thècle et de Saint-Tite, l'assemblée 1050 Curé Masson et La Maison des Familles Mékinac dans le cadre du projet Partage 2017 en collaboration avec l'Aubainerie;

CONSIDÉRANT que des enfants des familles du territoire de Lac-aux-Sables pourront en bénéficier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Julie Ricard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil verse une aide financière de 100\$ et procède à l'achat de quatre

Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Lac-aux-Sables



No de résolution
ou annotation

(4) billets à 15\$ chacun pour le souper-bénéfice du 18 octobre prochain du Projet Partage 2017 de Mékinac.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

7.1.2 Spectacle bénéfice du bulletin Mékinac

2017-10-344 **CONSIDÉRANT** le souper-spectacle bénéfice pour le Bulletin Mékinac dans le cadre de leur campagne de financement;

CONSIDÉRANT la publicité liée à cette-campagne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Réjean Gauthier, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil achète une participation publicitaire pour un montant de 220 \$ pour le souper-spectacle bénéfice du 13 octobre 2017 du Bulletin Mékinac.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

7.1.3 Défilé de Noël MRC de Mékinac (Ville de St-Tite)

2017-10-345 **CONSIDÉRANT** le Défilé du Père Noël du 17 décembre à Saint-Tite organisé par Revitalisation St-Tite;

CONSIDÉRANT que ce défilé est organisé en collaboration avec des membres de la SADC Vallée-de-le-Batiscan, l'AGA de St-Tite et du conseil de ville de Saint-Tite;

CONSIDÉRANT que l'organisation a décidé d'élargir la participation au défilé à toutes les municipalités de Mékinac;

CONSIDÉRANT que ce défilé représente une opportunité pour favoriser l'achat local;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Yvon Bourassa et résolu que le conseil confirme la participation de la municipalité à ce défilé du Père Noël du 17 décembre 2017 et qu'un montant de 2 000 \$ soit alloué pour la préparation et l'achat des décors qui seront réutilisés au parc Julien-Rivard. Le montant est imputé au surplus affecté d'immobilisations.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

7.2 Varia

7.3 Période de question - Parole à l'assemblée (15 minutes)

Début: 20 h 40

Fin: 20 h 52

Suite à une question concernant l'intervention du maire dans le suivi du dossier de la municipalisation de la route Boutet, Me Stéphane Galibois demande que soit inscrit au procès verbal que le représentant du secteur du domaine du Cerf, indique sa déception face au comportement de monsieur le maire Tessier dans la gestion des dossiers municipaux et des demandes qui lui sont adressées.

Il demande également aux conseillers s'ils sont en accord avec la façon d'intervenir du maire dans le dossier ces derniers répondent à l'unanimité qu'ils ne sont pas en accord avec la façon de procéder.



Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Lac-aux-Sables

No de résolution
ou annotation

7.4 Levée de l'assemblée

2017-10-346

Avant la levée de l'assemblée, la directrice générale invite les membres de l'assistance à l'élection générale du 5 novembre 2017. Elle indique qu'une section a été créée pour l'élection sur le site internet de la municipalité, elle est dans l'onglet *Notre Municipalité*, menu *Élection* du site internet lac-aux-sables.qc.ca.

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que la séance soit levée à 20 h 54 .

M. Jean-Claude Tessier
Maire

Mme Valérie Cloutier, OMA.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

« Je JCTessier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ». En foi de quoi je signe ce 13 octobre 2017.

